



## L'Association canadienne de soins et services à domicile appuie la déclaration du G7 visant à valoriser les travailleuses et travailleurs domestiques et de soins à domicile

Le 11 juin 2024 - Mississauga, ON - L'Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD) appuie la Déclaration du G7, une initiative historique visant à reconnaître et à améliorer les conditions de travail des travailleurs domestiques et des travailleurs non réglementés des soins à domicile<sup>1</sup> dans le monde entier. L'objectif de cette déclaration est d'éclairer les discussions du Sommet du G7 du 13 juin dans les Pouilles, en Italie, et de souligner le rôle critique de ces travailleurs dans l'économie mondiale et la nécessité de réformes substantielles pour soutenir ce secteur essentiel.

Les travailleurs domestiques représentent 2.3 % de l'emploi total dans le monde, avec plus de 75.6 millions de personnes employées dans le monde. Malgré leur contribution inestimable, les travailleurs domestiques sont souvent confrontés à des défis importants, notamment la sous-évaluation, la pénurie de main-d'oeuvre et des conditions de travail difficiles. La pandémie de COVID-19 a encore souligné l'importance de ce secteur tout en révélant ses vulnérabilités inhérentes.

La déclaration du G7 présente plusieurs recommandations pour relever ces défis, qui s'appliquent directement au secteur canadien des soins à domicile. Il s'agit notamment de:

- Mettre en oeuvre des incitations socio-fiscales pour accroître la satisfaction des travailleurs et améliorer la qualité des services.
- Développer des mécanismes solides pour contrôler et faire respecter les réglementations du travail.
- Réduire les obstacles à l'obtention de permis de travail temporaires afin de remédier aux pénuries de main-d'oeuvre.
- Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en reconnaissant les problèmes spécifiques auxquels les femmes sont confrontées en tant qu'employées dans le secteur des soins à domicile et à la communauté.
- Favoriser le dialogue et les accords entre les travailleurs et les employeurs, ce qui se traduit par de meilleures conditions de travail, des salaires compétitifs et des avantages sociaux.

"La déclaration du G7 représente une étape importante dans la reconnaissance des contributions vitales des travailleurs à domicile", a déclaré Nadine Henningsen, directrice générale de l'ACSSD. "En plaidant pour ces réformes essentielles, nous pouvons créer un secteur plus équitable, durable et prospère qui profite aux travailleurs, aux patients, aux familles et aux communautés."

L'ACSSD appelle les gouvernements et les organisations à faire avancer les recommandations de la déclaration du G7 et à travailler en collaboration pour améliorer les conditions de travail de ces travailleurs importants.

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
Sarah Adams, stagiaire en communication et engagement  
416-523-9485  
[sadams@cdnhomecare.ca](mailto:sadams@cdnhomecare.ca)

### À propos de l'Association canadienne de soins et services à domicile (ACSSD)

Créée en 1990, l'ACSSD est une organisation nationale à but non lucratif qui représente les acteurs du secteur des soins à domicile à travers le Canada. Nous nous engageons à garantir des soins à domicile accessibles et de haute qualité qui permettent aux individus de vivre dans la dignité et l'indépendance. Notre vision est celle d'un système intégré de soins à domicile et en milieu communautaire qui fournit des soins continus, centrés sur le patient et la famille, accessibles, responsables, fondés sur des données probantes et durables.  
<https://cdnhomecare.ca/>

---

<sup>1</sup> Les travailleurs domestiques, tels que définis par l'OIT, comprennent les personnes qui fournissent des services ménagers, de garde d'enfants ou de soins aux personnes âgées au sein ou pour le compte d'un ménage privé. Les services fournis par les travailleurs à domicile non réglementés peuvent comprendre l'assistance aux activités de la vie quotidienne, les soins personnels, les services d'aide ménagère et les services de relève.